

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le cnam
fondation

GRAND PRIX CHARLES-HENRI BESNARD

Paris, le 30 novembre 2021

Grand Prix Charles-Henri Besnard 2021 décerné à FabBRICK, une solution vertueuse pour le recyclage des déchets textiles

Le 29 novembre 2021, la fondation du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a remis le Grand Prix Charles-Henri Besnard à l'entreprise FabBRICK, créée et portée par Clarisse Merlet, qui remporte ainsi le prix de 50 000 €.

Le projet présenté consiste à recycler les vieux vêtements et textiles pour créer des briques de formats et de couleurs variés. La technologie, brevetée en 2019, peut s'adapter à tous types de tissus. Grâce aux caractéristiques des textiles récupérés, les vêtements mis au rebut deviennent ainsi une matière première innovante, design et écologique, à la fois isolant thermique et acoustique. Employées principalement dans l'aménagement d'intérieur et la réalisation de mobilier, ces briques pourraient à terme être intégrées dans la construction.

Le procédé, aujourd'hui artisanal, est amené à évoluer vers l'industrialisation, avec la perspective d'implanter une usine FabBRICK dans chaque région et pays producteurs de déchets textiles. Les brickeurs, cœur du métier de FabBRICK, créent chaque jour des briques adaptées à la fabrication de meubles et décoration sur catalogue ou sur-mesure. FabBRICK travaille exclusivement avec des entreprises, le plus souvent possible à partir de leurs propres déchets textiles, afin de décorer leurs boutiques, sièges sociaux, bureaux et showrooms, dans une boucle vertueuse de recyclage.

Les deux autres finalistes sont :

- **SustainEcho**, logiciel réalisant des bilans carbone automatisés pour le BTP.
- **Sitowie**, plateforme Predibat de prédiction du vieillissement des bâtiments.

Cette année, le jury a attribué trois bourses de voyage ou d'étude à :

- **Kenza Belahnech** (bourse d'étude, thèse de doctorat de 5 000 €)
- **Rosalie Duteurtre** (bourse de voyage de 2 500 €)
- **Medya Danisman** (bourse de voyage de 2 500 €)

Pour en savoir plus : www.besnarddequelen.fr

Contact Grand Prix Charles-Henri Besnard : prix.besnard-quelen@cnam.fr

Contact presse Cnam : Amélie Zanetti : amelie.zanetti@lecnam.net - 06 33 59 34 18

Le Cnam

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Disposant d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine, et aussi à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Ces parcours professionnalisants débouchent sur une certification, un titre ou un diplôme et répondent aux besoins des adultes (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants...) qui souhaitent évoluer professionnellement, trouver ou retrouver un emploi, actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences. Chaque année, le Conservatoire accueille ainsi environ 55 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes et certificats

La Fondation du Cnam est une fondation universitaire. Elle accompagne le Conservatoire national des arts et métiers dans l'accomplissement de ses missions de service public, formation, recherche et diffusion de la culture scientifique et technique.

Le Grand Prix Charles-Henri Besnard récompense les projets faisant appel à un système de construction nouveau ou à un perfectionnement technique ou scientifique, pouvant apporter un progrès dans l'art de bâtir ou d'aménager. Le Grand Prix est le fruit du legs testamentaire universel de M. Besnard en faveur du Cnam. Dès 1917, Charles-Henri Besnard définissait, dans un brevet déposé au Cnam, les procédés de préfabrication en béton moulé et en ciment mousse. En 1926, il fait la démonstration de son système pour la construction de l'église Saint-Christophe de Javel à Paris.